



PASSEPORT NATURE

Formulaire de demande



Demandeur

Nom Prénom

Adresse

Courriel

Téléphone portable fixe

Êtes-vous propriétaire locataire (l'autorisation préalable du propriétaire est requise)

Projet de végétalisation

Adresse du lieu du projet

Quelle est la nature du revêtement au sol actuel ? (trottoir, enherbé, espace vert...)

Type de
végétalisation

végétalisation de mini-fosses de pleine terre existantes ou à créer (pied de mur, pied d'immeuble...)

semis dans les interstices

plantation autour d'un pied d'arbre

plantation dans une zone enherbée

autre

Description du projet (dont la dimension de l'emprise du projet)

- > A la réception de votre demande, la responsable du service espaces verts prendra contact avec vous pour évaluer sur place la faisabilité du projet.

Composition du dossier

- formulaire de demande de passeport nature **complété** charte Passeport Nature **complétée**
- photographies du site et/ou plan de localisation du projet si possible

Critères d'appréciation du projet

- > respect de l'accessibilité et des normes de sécurité (en particulier les normes PMR : personnes à mobilité réduite).
 - > respect de l'environnement, c'est à dire la non-utilisation des produits phytosanitaires et des pesticides, ces derniers pouvant polluer les sols.
 - > respect de la liste des végétaux préconisés (espèces locales privilégiées).
 - > cohérence paysagère de la rue et/ou du site
 - > compatibilité du projet avec les ouvrages et les réseaux
- > En signant votre candidature, vous vous engagez à respecter la Charte de Végétalisation de Saint-Palais-sur-Mer et prenez acte que tout dispositif non entretenu ou ne respectant pas la charte sera retiré dans un délai d'un mois après notification au titulaire.

Saint-Palais-sur-Mer, le

Signature

Votre candidature peut être adressée par courriel : mairie@stpalaissurmer.fr ou par voie postale à la mairie de Saint-Palais-sur-Mer, 1 avenue de Courlay, 17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER.

Cadre réservé à la Mairie

Avis des Services Techniques sur la faisabilité du projet ACCORD REFUS
Avis de la Municipalité ACCORD REFUS

Explications en cas de refus

Notification du refus (date et mode d'envoi)

PASSEPORT NATURE ACCORDÉ
conformément à la description du projet détaillé ci-dessus



Saint-Palais-sur-Mer, le

Signature (Maire ou l'Adjoint délégué)

